

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mercredi 21 novembre 2018

COMMUNIQUÉ

Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Philippe Germain, lauréat de la Palme IFRECOR 2018

Le président du gouvernement a reçu la Palme IFRECOR 2018 pour son projet de « mise en place d'une politique de préservation et d'exploitation durable de l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie ». L'annonce officielle a eu lieu mardi 20 novembre, à Paris, lors d'une cérémonie organisée en marge du Congrès des maires, lors de la réception des élus ultramarins par la Ministre des Outre-mer, Annick Girardin.



Le concours Palme IFRECOR

Organisé par l'Initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR), le concours Palme IFRECOR a été lancé pour la première fois en 2011, à l'occasion de l'année des Outre-mer. Depuis, il récompense et met en lumière chaque année les initiatives, actions et politiques menées et soutenues par les élu(e)s des Outre-mer français pour préserver et gérer durablement les récifs coralliens de leurs territoires, ainsi que les écosystèmes qui leur sont associés : les herbiers et les mangroves.

Ce concours s'adresse aux maires et aux membres élus (d'un conseil général, régional ou territorial, ou d'une assemblée provinciale ou territoriale) des collectivités d'outre-mer que sont la Martinique, la Guadeloupe, La Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, la Polynésie française, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

2018, Année internationale pour les récifs coralliens (IYOR 2018)



Cette célébration internationale vise à sensibiliser le grand public sur la valeur des écosystèmes coralliens et de leurs écosystèmes associés, ainsi que sur les menaces qui pèsent sur eux. Il doit aussi faciliter les échanges entre acteurs pour favoriser l'émergence de stratégies de conservation de ces écosystèmes exceptionnels. IYOR 2018 offre ainsi l'opportunité de mettre en avant, à l'échelle mondiale, l'engagement et l'investissement des élus en matière de protection des récifs coralliens, mangroves et herbiers.

À l'occasion de cette Année internationale pour les récifs coralliens, la Palme IFRECOR 2018 a pris une forme différente des précédentes éditions en récompensant, pour la première fois, un élu issu de chacun des trois bassins océaniques (Indien, Pacifique et Atlantique) au sein desquels des territoires ultramarins sont présents.

À ce titre, le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a été désigné lauréat de la Palme IFRECOR 2018 du bassin Pacifique pour son projet de faire de la préservation de la biodiversité un modèle de croissance durable.

Le lauréat du bassin indien est Brigitte Absyte, conseillère municipale de la commune de Trois-Bassins pour le projet réunionnais « Création et gestion de l'Aire Marine Éducative de la Souris Blanche ».

Celui du bassin atlantique est Jean-Marc Cardon, conseiller municipal en charge de la pêche et des énergies renouvelables de la ville du Carbet pour le projet « zone marine protégée du Pothuau ».

« Mise en place d'une politique de préservation et d'exploitation durable de l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie »

Le dossier présenté par la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de ce concours repose sur le Parc naturel de la mer de Corail qui s'est doté cette année d'un plan de gestion 2018-2022 et dont l'ensemble des récifs les plus précieux a été classé le 14 août dernier par trois arrêtés du gouvernement.

« Au cœur de ces textes : la protection et la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail et une ambition affirmée de faire de la Nouvelle-Calédonie un modèle régional pour la préservation de la biodiversité marine, notamment récifale », souligne la candidature calédonienne.

Une vitrine pour la Nouvelle-Calédonie

Création originale d'une artiste représentant la beauté des récifs coralliens, la Palme IFRECOR est non seulement une magnifique récompense, mais elle est aussi une opportunité pour la Nouvelle-Calédonie.

Largement relayés par les médias, les résultats de ce concours offrent en effet une large visibilité à la Calédonie et notamment à son Parc naturel de la mer de Corail.

Deux projets calédoniens déjà récompensés par la Palme IFRECOR

- 2017 : projet « Plans de gestion sur la Zone Côtière Nord-Est, Patrimoine Mondial de l'UNESCO », porté par la présidente de la commission environnement de la province Nord.
- 2015 : projet « Observatoire mangroves », porté par le maire du Mont-Dore.

L'IFRECOR

Depuis 19 ans, l'IFRECOR agit pour la préservation et la gestion durable des récifs coralliens, herbiers et mangroves dans les collectivités françaises d'Outre-mer. Soutenue financièrement par le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère des Outre-mer, l'IFRECOR s'applique à sensibiliser les élus et le grand public à l'importance des récifs coralliens. La mise en œuvre du concours Palme IFRECOR est assurée par le Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

* *
*